

MAIRIE DES 13^{ÈME} ET 14^{ÈME} ARRONDISSEMENTS
CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS
Jeudi 17 octobre 2019

La Séance est ouverte à 10 h 08, sous la présidence de Madame Sandrine D'ANGIO, Maire du 7^{ème} Secteur de Marseille.

Madame D'ANGIO.- Bienvenue ! Bonjour à tous.

Avant de commencer cette séance, je vais vous demander d'observer, tout d'abord, une minute de silence pour les quatre victimes du terrorisme islamiste à la préfecture de Paris, d'il y a quelques jours, ainsi que pour la disparition de Monsieur Jacques CHIRAC.

(Minute de silence)

Je vous remercie.

Avant de procéder à l'appel, permettez-moi de vous transmettre une information. J'ai reçu hier un courrier d'un Conseiller d'arrondissements de la Mairie de secteur qui m'informe de sa démission. Monsieur Paul RABIA ne fait plus partie des Conseillers d'arrondissements de la Mairie des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements. Et, comme le prévoient les textes, c'est à effet immédiat. Je vous informe donc que Madame Colette GOUDARD siégera au sein de la majorité municipale de cette Mairie de secteur. Malheureusement, son emploi du temps ne lui a pas permis d'être physiquement parmi nous aujourd'hui, mais je lui souhaite la bienvenue au sein de la Mairie de secteur.

Ceci étant dit, je vais pouvoir procéder à l'appel.

(Madame le Maire procède à l'appel nominal des conseillers d'arrondissements)

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DÉLIBÉRER.

Approbation du procès-verbal in extenso de la séance du 12 septembre 2019

Madame D'ANGIO.- Y a-t-il des observations ?

Monsieur MARI.-

Madame le Maire, à la page 36, il y a un mot que je n'ai pas prononcé et qui va a contrario à ce que j'ai dit, la vidéo du conseil fait foi. Il est indiqué : « 90 % des habitants pensent, comme nous, qu'il faudrait légaliser le trafic... ». La phrase est : « 90 % des habitants pensent, comme nous, qu'il faudrait éradiquer le trafic... ».

Monsieur JOHSUA.-

Ce qui n'est pas contradictoire, Monsieur MARI.

Madame D'ANGIO.- C'est noté. S'il n'y a pas d'autres observations, je vais vous demander de le voter.

LE COMPTE RENDU EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ - ABSTENTIONS DE Mme MUSTACHIA et M. MAGGIO, LE GROUPE MARSEILLE EN AVANT ÉTANT EXCUSE.

Nous allons maintenant passer à l'analyse des rapports.

RAPPORT N° 19-107 7S

FINANCES – Transfert de crédits – Seconde lecture.

Madame D'ANGIO.-

Nous avons déjà voté ce rapport, lors du dernier Conseil d'arrondissements. C'est une seconde lecture concernant un transfert de crédits dont on avait parlé. Chapitre 651, fonction 311, nature 651, code action 866, pour un montant de 30 000 €.

Je ne pense pas qu'il y ait des interventions sur ce rapport. Je vous demande donc de passer au vote.

LE RAPPORT N° 19-107 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS.

*(Avis favorable des groupes Bleu Marine, Socialiste Europe Ecologie les Verts
Abstention des élus Non Inscrits Non Apparentés
Les élus Front de Gauche de participent pas au vote,
Le groupe Marseille en avant est excusé, les élus Debout la France sont retardés.)*

RAPPORT N° 19-108 7S

FINANCES - État Spécial d'Arrondissements 2020 - Mairie des 13ème et 14ème Arrondissements.

Monsieur DUDIEUZERE.-

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, ce rapport propose d'approuver l'Etat Spécial d'Arrondissements 2020 du Budget primitif de notre Mairie de secteur. Ce budget comprend la dotation de fonctionnement et la dotation d'investissement. Je rappelle que la dotation de fonctionnement est composée d'une dotation de gestion locale attribuée au titre des équipements transférés, ainsi que d'une dotation d'animation locale qui sert principalement à financer les dépenses liées à l'information des habitants, à la démocratie et à la vie locale.

Le montant de la dotation de gestion locale, hors fluides, est porté, pour l'année 2020, à 2 537 997 euros, auxquels s'ajoutent les fluides d'un montant de 243 541 euros, soit un total de 2 781 538 euros.

Le montant de la dotation d'animation locale est augmenté de 2 %, au titre de l'inflation, portant sa valeur à 55 769 euros.

Soit un total général de 2 837 307 euros pour la dotation de fonctionnement.

En ce qui concerne la dotation d'investissement, son montant est fixé, depuis 2002, à 2 euros par habitant, soit un total de 311 460 euros pour notre secteur, pour l'année 2020. Cette somme est en baisse de 436 euros par rapport à l'année dernière. Elle est en effet indexée sur l'enquête INSEE de 2016 qui recense, étrangement, 218 habitants de moins que lors du dernier recensement de 2013. Pour vous donner les chiffres exacts, nous avons donc 155 848 habitants recensés en 2013, et 155 730 en 2016.

Je ne vais pas me livrer à une liste exhaustive de tous nos projets, sans quoi La Provence va encore écrire dans ses colonnes, comme elle l'a fait la dernière fois, que je me livre à une liste à la Prévert de nos actions.

D'une manière générale, nous poursuivrons les actions entreprises depuis 2014, et continuerons à agir pour l'ensemble des habitants des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, sans parti-pris et en privilégiant toujours l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Tous nos grands rendez-vous seront reconduits, comme par exemple la Soirée des Champions, Marseillaise, Festival culturel pour enfants, le championnat de Capoeira, les Estivales, le challenge Boxing, la cérémonie des lauréats, Défi des jardins, Forum de l'emploi, projets éducatifs scolaires, etc.

Dans la liste des nouveautés, je précise également que notre Mairie de secteur a signé un partenariat avec Voisins vigilants. Nous allons également continuer l'entretien de nos équipements transférés, avec notamment, comme nous nous y étions déjà engagés, la création d'une salle de spectacle polyvalente dans notre CAQ de Saint-Joseph.

J'atteste que ce budget a été établi avec sincérité, avec rigueur, et dans l'intérêt de l'ensemble des habitants des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, et je vous prie, Madame le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Madame D'ANGIO.- Merci, Monsieur DUDIEUZÈRE. Qui demande la parole ?

Madame HONDE-AMIAR. -

J'avais plusieurs questions par rapport aux dépenses de fonctionnement. On voit que la ligne « Alimentation » double, on passe à 305 000 euros. Pareil pour les réceptions : on passe à 24 000 euros. Les frais de télécommunication passent à 15 000 euros. 11 000 euros pour les frais de nettoyage. Et 88 000 euros pour les autres services extérieurs. Je voudrais donc avoir des explications là-dessus.

Madame D'ANGIO. - Je vais vous les donner.

Monsieur RAVIER. - De toute façon, elle ne les croira pas.

Monsieur MARI. -

Madame le Maire, mes chers collègues, pour une fois, je suis ravi de la présence de Monsieur le Sénateur à notre Conseil d'arrondissements puisque l'actualité de ce matin fait qu'il va pouvoir nous apporter quelques réponses.

Ma première question s'adresse à Monsieur DUDIEUZERE. Je voulais savoir si, cette année encore, vous avez provisionné, dans le budget, 100 000 euros pour la cérémonie des vœux de Madame le Maire.

J'ai en effet été abasourdi, ce matin, en lisant la presse. Et je vais vous faire une confidence : je n'avais pas prévu de venir aujourd'hui, j'avais un séminaire professionnel sur les marchés publics, et j'ai dû annuler pour venir parce que l'actualité étant tellement prenante que j'ai fait un effort pour venir, afin de poser des questions à Madame le Maire et au Sénateur RAVIER.

Vous vous souvenez que je vous avais interpellée, à de nombreuses reprises, sur le coût des cérémonies de vœux. Vous ne m'aviez jamais répondu. Et je salue la ténacité de notre collègue MAGGIO qui, lui, a récupéré les factures, après un combat de plusieurs années de haute lutte. Aujourd'hui, on apprend que 100 000 euros ont été consacrés à une cérémonie, à la seule gloire du Sénateur Stéphane RAVIER. Pour moi, pour mes amis, cela s'apparente à du détournement de fonds publics. Aussi, je demanderais à Monsieur RAVIER s'il envisage de rembourser l'ensemble de la somme ou une partie de la somme. J'ai saisi, ce matin, un avocat, en tant que contribuable marseillais, pour voir les actions à envisager.

Je globaliserai les dépenses à la gloire du Sénateur RAVIER avec aussi la publication du journal de la Mairie de secteur puisque, dans ce journal, vous avez toujours 3 ou 4 pages à la gloire du sénateur. Je me rappelle d'ailleurs d'une interview surréaliste qualifiant les jeunes de nos quartiers n'ayant le choix qu'entre la fumette et Allah. Quelle insulte pour tous ces jeunes qui se donnent du mal pour obtenir des diplômes dans les lycées professionnels, qui font des études supérieures, qui sont aujourd'hui dans les facs de médecine, dans les facs de droit ! Vous qualifiez les jeunes de nos quartiers uniquement de jeunes, et cela c'est payé avec de l'argent public et publié dans le journal de la Mairie de secteur. J'espère que vous allez répondre à ma question, Monsieur le Sénateur.

Vous avez aussi lancé une campagne récemment, en disant que vous alliez vous inspirer de ce que vous faites dans le 13-14. Dans le 13-14, c'est vrai que vous offrez de nombreuses plaques de pizza, des apéros, vous organisez des fêtes sympathiques - j'y participe de temps en temps. Mais, la vraie réalité de votre politique mise en oeuvre depuis 6 ans, c'est votre incapacité à gérer les équipements de proximité. Je crois que, dans l'histoire de la loi PLM, il n'y a pas eu une Mairie de secteur qui a autant rendu d'équipements à la Mairie centrale que la Mairie des 13-14, sous votre mandature.

Vous êtes dans l'incapacité d'organiser le débat citoyen puisque vous êtes la seule Mairie de secteur qui ne pratique pas la concertation prévue par la loi, dans le cadre du CICA.

L'utilisation du journal d'information : je l'ai déjà dit.

Le népotisme à tous les étages : je vous rappelle le recrutement du fils du Sénateur, transmission de la Mairie de secteur à sa nièce.

On se plaint toujours des projets immobiliers qui poussent comme des champignons dans notre secteur, et je ne vous ai pas vu une seule fois faire plier les promoteurs pour essayer d'avoir des projets à minima ou d'ester des actions en justice sur des projets immobiliers.

Le mépris des populations des quartiers dits prioritaires, puisque vous ne votez jamais les subventions pour les projets de rénovation urbaine, ni les subventions dans la plupart des centres sociaux de notre secteur.

Voilà ce que c'est aujourd'hui, et je pourrais développer pendant des heures, mais je pense que nous ne sommes pas là pour cela. Je rappellerai simplement à notre assemblée que vous avez été démocratiquement élu, avec 36 % des électeurs du 13-14...

Monsieur RAVIER.-

Et vous avez été démocratiquement battu.

Monsieur MARI.- ... mais que 64 % des électeurs de ce secteur ne vous ont pas fait confiance. J'espère qu'ils n'auront pas la mémoire courte dans quelques mois.

Merci de votre attention.

Madame MUSTACHIA.-

Bien évidemment, nous avons tous vu les différents montants de l'année précédente par rapport au vote qui est proposé ici.

Je voudrais souligner - si je pouvais avoir quelques explications - notamment :

- l'alimentation, bien sûr, qui a doublé ;
- les locations mobilières qui sont passées de 3 000 euros à 39 000 euros. Là, je vous rappelle que ce sont des cars de tourisme ;
- le budget Réceptions de 1 500 euros à 24 000 euros ;
- les frais de télécommunications de 700 euros à 15 000 euros ;
- autres services extérieurs : 25 000 euros pour l'an dernier, qui seront votés à 80 000 euros.

Mais, ce qui m'interpelle, ce sont les fluides. Je voudrais relever ce que Monsieur DUDIEUZERE nous a proposé en 2018. Il nous dit : « Vous aurez certainement constaté, sur ce budget, que la ligne Carburants est passée à zéro euro. Nous avons en effet suivi les préconisations de l'Inspecteur Général des Services qui recommande que ces dépenses soient inscrites dans les fluides ».

Je m'en étonne parce que, l'an dernier, nous étions à 245 000 euros de fluides, sans le carburant. Nous avons trouvé, Monsieur MAGGIO et moi-même, des factures de carburant à plus de 20 000 euros. Et, aujourd'hui, on propose des fluides à 243 000 euros pour 2020. Je ne comprends pas ; je m'excuse, Monsieur DUDIEUZÈRE. Où est passé le carburant ? Encore une fois, j'insiste là-dessus. De combien est le montant du carburant dans les fluides puisque l'on est à 245 000 euros l'an dernier, et à 243 000 euros cette année ?

Je vous remercie, Madame le Maire.

(Monsieur MAGGIO demande la parole)

Madame D'ANGIO.-

Vous êtes très rapide parce qu'en tant que non inscrits, vous ne pouvez pas monopoliser la parole du Conseil d'arrondissements, s'il vous plaît. Il n'y a pas de temps de parole défini, je reste maître de cette assemblée. Votre maman s'est déjà exprimée. Je vous laisse la parole quelques minutes, mais ne vous éternisez pas, Monsieur MAGGIO. Si cela ne vous convient pas, vous m'attaquerez en justice.

Monsieur MAGGIO.-

Nous ne sommes pas un groupe, Madame.

Madame D'ANGIO.- C'est bien cela le problème.

Monsieur MAGGIO.-

Très sincèrement, ce matin, vous devriez faire vraiment profils bas, comme l'ensemble de votre équipe, d'ailleurs.

Si je voulais qualifier ces vœux du Dôme qui sont sortis dans la presse, ce matin, je dirais que ce sont les vœux de l'égo. Electoralisme, gabegie, opacité.

Electoralisme parce que, tout simplement, cela n'a pour d'autre but que d'assurer une pseudo-campagne aux frais, comme vient de le souligner Monsieur MARI, du contribuable,

sachant qu'au Front National, j'ai cru comprendre, j'ai ouï dire, mon petit doit m'a dit - comme disait à l'époque Georges MAURY - que personne n'est à jour de cotisation, et que le nombre d'adhérents baisse vertigineusement, malheureusement pour vous, d'ailleurs.

Alors, j'aimerais vous dire dans quelles conditions j'ai fait cette enquête. Déjà, j'ai mis plusieurs mois pour avoir enfin l'accès aux factures que vous n'avez pas voulu me donner, mais que la CADA vous a adjoint de faire.

Madame D'ANGIO.-

C'est faux, Monsieur MAGGIO.

Monsieur MAGGIO.-

C'est la vérité. Vous le savez, Madame D'ANGIO.

Quand je suis arrivé, j'ai trouvé 28 cartons qu'il fallait fouiller les uns après les autres. Je me demande si, par hasard, la brigade financière venait, vous lui présenteriez les mêmes torchons. Je ne pense pas. Je pense que, pour le coup, vous iriez plutôt sur le logiciel PEGASE pour leur présenter en bonne et due forme l'ensemble des pièces comptables ; chose que vous n'avez pas daigné faire avec nous. Mais, ce n'est pas grave, nous avons pris notre mal en patience et nous avons tout épluché au peigne fin.

Pour vous qui vous plaignez, à longueur de temps, devant les Présidents de CIQ et les associations, de ne pas avoir assez d'argent pour entretenir vos équipements, c'est assez cocasse parce que l'on a trouvé des traiteurs, des apéros, des pizzas en tous genres. Comme dit Monsieur MARI, c'est un véritable comité des fêtes, ce n'est plus une Mairie. C'est un peu normal que, chaque année, vous demandiez au Maire de Marseille qui, d'ailleurs, apparemment, comme dit MENNUCCI, fait « guili-guili » avec vous parce qu'ils ne sont pas venus aujourd'hui ; comme c'est étrange !

Chaque année, vous demandez au Maire de Marseille de recentraliser certains équipements ; forcément, vous ne les entretenez pas. Cela, à la rigueur, peut se comprendre, vous êtes en toute cohérence.

Alors, qu'avons-nous trouvé là-dedans, outre les vœux à 100 000 euros ? Les vœux, en fait, ne font pas vraiment 100 000 euros. 100 000 euros, ce sont les factures que nous avons parce que nous ne les avons pas toutes retrouvées dans les 28 cartons. Il y a 131 800 euros qui ont été mandatés en 2016 pour les vœux. Et je vous passe, dans les mandats - vous savez que, selon les intitulés, on ne peut pas avoir accès aux intitulés qui sont flous et ambigus -, la remise des trophées Les Phocéens d'Or, les frais d'affranchissement, parce que tout cela a été envoyé aux citoyens. Je vous passe les salaires et repas des fonctionnaires, le midi. J'en ai oublié la moitié. Très sincèrement, on doit plutôt friser les 150 000 euros. C'est une véritable honte !

Tout comme d'ailleurs les sorties électoralistes, les sorties pour les seniors. J'ai demandé à ma grand-mère, qui habite au parc de La Rose depuis 1965, elle n'a jamais été invitée. Je me demande comment sont sélectionnés ces gens. Est-ce qu'un jour, on va savoir comment vous faites pour sélectionner ces personnes qui ont droit aux sorties ? J'aimerais bien le savoir, si vous pouvez nous éclairer là-dessus. Entre parenthèses, vous critiquiez Monsieur JIBRAYEL, à l'époque, qui était inquiet par la justice parce qu'il amenait les seniors promener en bateau : cela coûtait trois fois moins cher que vous. Vous, vous êtes à 81 000 euros, en 2016. C'est véritablement honteux !

J'ai trouvé aussi quelque chose d'un peu coquasse : la pétition des écoles contre le Maire de Marseille - à l'époque, vous n'étiez pas en odeur de sainteté avec lui - a été financée par la Mairie de secteur. Je ne savais pas qu'une Mairie de secteur pouvait financer une pétition contre sa Mairie « de tutelle ».

On a des places de foire en tous genres, en veux-tu en voilà, des goûters de Noël (58 000 euros, plus 6 000 euros de transport). Vous ajoutez à cela 150 000 euros de Dôme. Vous rajoutez à cela 81 000 euros de sorties pour les seniors. Et j'oubliais, puisqu'on parlait d'ego, outre le magazine municipal - vous avez raison, Monsieur MARI - qui est à la gloire de la majorité, mais à la rigueur, comme tous les magazines municipaux -, on a aussi les agendas. Les agendas : 30 000 euros. D'ailleurs, nous avons peiné, l'année dernière, pour obtenir le nôtre.

Le site web : 35 000 euros pour ce torchon, parce que là, je vais employer des mots très simples. C'est un torchon qui doit faire 8 pages sur Internet : 35 000 euros. Quelqu'un qui connaît un tant soit peu l'informatique doit immédiatement se rendre compte de la gravité de cette somme. C'est quelque chose qui doit coûter 2 000 euros à 3 000 euros, à tout casser. Cela a coûté 35 000 euros. D'ailleurs, celui que vous avez fait faire pour votre groupe au Conseil Municipal, il me semble qu'il a coûté 2 000 euros. Pour le coup, il a coûté beaucoup moins cher.

Des frais juridiques : on se demande pourquoi vous avez consulté un cabinet d'avocats sur Montpellier. Un cabinet d'avocats qui, en l'espace de six factures, vous a coûté la bagatelle de 10 000 euros. Alors, moi, je sais pourquoi vous avez consulté l'avocat. Je pense que vous le savez aussi ; on ne va pas y revenir.

Monsieur MARI.-

On ne le sait pas, nous.

Monsieur MAGGIO.-

J'ai une facture étrange de la Fnac de 2 865 euros. Vous allez me dire que ce n'est pas grand-chose. J'ai regardé ce que c'était parce qu'il est bizarre que la Mairie d'arrondissements commande du matériel à la Fnac. Il y a des téléphones, des appareils photo, des tablettes tactiles. Je vais vous lire la facture :

Samsung Galaxy S7, Apple iPad pro, Apple iPhone 6S, 16 gigabits. Au total : 2 800 euros.

Et enfin, une deuxième facture à 800 euros, avec encore un téléphone.

Ces téléphones, je les ai vus au cabinet. Mais, rassurez-moi, ce n'est pas l'assistante parlementaire qui bénéficie des téléphones quand même ? C'est la question que je me pose. J'espère aussi que, si des assistants catégories C, dans une Mairie, bénéficient de téléphones qui coûtaient, en 2016, 800 euros – c'était le haut de gamme -, est-ce que Monsieur KOSKA, le Directeur Général des Services ou est-ce que Madame HABLOT bénéficie d'un téléphone ? Après tout, Madame HABLOT a un poste à responsabilité, elle prépare le Conseil d'arrondissements. A mon avis, je pense qu'elle serait peut-être mieux placée que certains pour bénéficier de ce genre de matériel, y compris Monsieur le Directeur Général des Services.

Vous savez - comme disait à l'époque Georges MAURY – quand l'argent parle, la vérité se tait. Très beau proverbe.

Pour conclure, je dirai que les citoyens ont là un échantillon de ce que vous feriez si vous étiez aux commandes. Et d'ailleurs, je me suis entretenu, il n'y a pas si longtemps, avec Monsieur LE DISSES, à Marignane, qui m'a dit que, 10 ans plus tard, il n'arrive toujours pas à éponger, à rembourser les dettes et la gabegie de ce qu'il a trouvé à Marignane.

On ne peut pas dire qu'à l'Assemblée nationale, vous ayez fait une entrée en fanfare, mais vous avez eu de gros succès électoraux dans deux assemblées principalement : le Parlement européen et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Et qu'est-ce que l'on a au Parlement européen ? Des mises en examen. Et qu'est-ce que l'on a à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ? Des mises en examen. J'espère de tout cœur que vous ne prendrez jamais la Mairie de Marseille.

Madame D'ANGIO.-

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Monsieur JOHSUA.-

Madame le Maire, mes chers collègues, beaucoup de choses ont été dites. Les budgets s'apparentent à de l'archéologie parce que les choses sont enterrées, et donc évidemment, c'est difficile, pour qui n'a pas construit le budget, et pour ceux qui n'ont pas les moyens, de par leur formation, d'aller regarder ce qui se passe, de voir exactement ce qui est enterré. Il y a une image que je prendrais qui est celle d'un poil du mammouth. C'est-à-dire que l'on ne voit pas tout, mais il y a un poil de mammouth qui sort. Et l'archéologue qui est averti se dit : s'il y a un poil de mammouth, c'est qu'il y a pas mal de choses cachées à l'intérieur. Cela ne veut pas dire que l'archéologue ne se trompe pas, parfois. Souvent il creuse, et il n'y a rien. Mais parfois, il creuse et le mammouth est là.

Dans les questions qui vous ont été posées – on verra les réponses qui seront données -, je vais en rajouter une plus précisément : je n'ai pas bien compris quel a été l'avenir de cette histoire d'essence, pas simplement budgétairement. Est-ce qu'il y a eu une plainte ? Il fut un temps où il était question d'une plainte déposée pour savoir quelque chose. Si j'ai bien compris, cette plainte est passée à l'as. Autrement dit, il y a eu des choses qui sont manifestement sans doute illégales, et au moins mal traitées puisque maintenant, cela a changé de ligne, sans que l'on sache exactement s'il y avait quelque chose qui devait aller en justice. Je ne sais pas si c'est Monsieur RAVIER ou vous-même, Madame, qui m'avez dit : « S'il le faut, nous irons en justice pour savoir qui, comment, etc. ».

Vous ne l'avez pas fait. J'ose penser que c'est un autre poil de mammoth parce que, là, pour le coup, c'est deux archéologues différents : celui qui ne sait pas ce qu'il y a et celui qui sait ce qu'il y a, et qui ne veut surtout pas aller chercher à l'intérieur.

Deuxièmement, concernant le bilan général, ce sont les électeurs qui tranchent ; on verra, dans moins de 6 mois, ce qui se sera passé du point de vue de l'avenir et du bilan du passé.

Avec ma collègue, j'ai posé la question toute simple aux habitants : est-ce que vous êtes plus heureux maintenant avec la Mairie du Rassemblement National que vous ne l'étiez avant ? En prenant tous les secteurs que l'on peut imaginer de leur vie quotidienne. Je sais bien que ce n'est pas que de la responsabilité de la Mairie de secteur. Mais, est-ce que cela leur a amené quelque chose ? Il suffit de sortir dans les rues pour savoir que la réponse est non. Cela s'est mal passé. Cela ne pouvait pas bien se passer, sauf les fameuses réceptions générales que vous donnez. C'est vrai que l'histoire de la Mairie transformée en comité des fêtes est une image assez justifiée. Vous me direz qu'il vaut mieux des gens tristes avec des fêtes de temps en temps que des gens tristes sans fête. Je suis prêt à l'admettre. Je vois que Monsieur MARI en profite de temps en temps, donc je conçois que cela puisse être utile. Mais, cela ne résout absolument rien sur le fond des questions qui se posent dans le budget que vous avez présenté, avec peu de moyens - c'est vrai, nous savons depuis le début que les moyens que vous avez ne sont pas à la hauteur de ce qu'il faudrait pour une Mairie de secteur. Mais, maintenant que les bilans vont être tirés, on voit bien que cela ne colle pas du point de vue de la politique générale.

Et si, en plus, il y a des poils de mammoth, des petits soupçons sur le fait que, sur le peu qui est fait, une grosse partie a été, et va surtout, être mobilisée pour la communication de la Mairie elle-même, on est au bord de questions qui demandent à être clarifiées. C'est quelque chose qui non seulement marque une politique, mais distord le conflit politique, le combat démocratique, et ce n'est pas acceptable.

Je suppose que vous allez nous rassurer, Madame le Maire, sinon cela va en justice. Mais, en tout cas, les choses que les gens ont pu voir de cette Mairie correspondent bien, finalement, au bout de 6 ans. Ils ont vu les fêtes que vous avez faites, ils les ont appréciées par moments. Mais, sur tout le reste de leur vie, les choses n'ont cessé de se dégrader. Elles partaient de pas très haut : je sais que Monsieur RAVIER va dire que c'est la gestion d'avant, etc. Je sais bien, cela fait des dizaines d'années que cela ne va pas bien, c'est sûr. Mais est-ce que cela s'est amélioré ? Est-ce que vous pouvez nous dire des choses qui se sont améliorées ? A la limite, on pourrait prendre une intervention sur deux de Monsieur RAVIER, au Conseil d'arrondissements, sur l'état de nos arrondissements, quand il éructe sur tel ou tel des cancers qu'il faut enlever, pour savoir que cela ne s'est pas amélioré. Sauf qu'il met de côté sa responsabilité, comme s'il n'était pour rien dans le climat général qui s'est installé dans nos secteurs.

Ce bilan est mauvais. Vous connaissez, Madame, ce que nous allons voter. Depuis le début, nous avons maintenu la même ligne parce que nous n'avons pas les moyens d'aller regarder de très près. Nous ne voulons pas mettre en cause les personnes et leur honnêteté *a priori* ; nous ne le ferons jamais, sauf si nous avons des preuves. Nous ne prendrons donc pas part au vote sur ce projet de budget.

Madame D'ANGIO.-

Merci, Monsieur JOHSUA. Oui, Madame MASSE. C'est pour préciser le vote sur le collège Giono que vous prenez la parole ?

Madame MASSE.-

Non, ce sera sur le rapport, et c'est de votre responsabilité. Je ne vais pas reprendre toutes les observations auxquelles je m'associe. Et même sur les précisions que nous avons eues : merci beaucoup, Monsieur MAGGIO. Mais, vous n'êtes pas allé au bout de tout ; j'espère que vous nous le direz aussi.

Pour ne pas reprendre tout ce qui a été dit, je voudrais revenir sur le magazine municipal et sur un sujet qui n'est pas abordé là, mais qui rentre quand même, puisque vous en parlez comme de votre budget et que c'est vous qui le faites : les travaux voirie. Le budget Voirie, vous avez dû en parler – je m'adresse plus particulièrement à Monsieur DUDIEUZERE - avec le Conseil de territoire et avec Madame le Maire. J'aurais vraiment voulu savoir la programmation sur 2020, puisque c'est quelque chose que nous ne savons pas, nous. Nous le découvrons au fil du temps. Et je pense que cela fait partie d'un échange entre nous qui sommes tous des élus sur ce territoire. Cette somme de 1,3 million d'euros de budget qui doit être accordée à la Mairie 13-14 sur la voirie est un sujet très important pour la population du 13^{ème} et du 14^{ème} arrondissements, compte tenu des nombreux programmes urbanistiques qui poussent chez nous, et puis aussi des conditions pour circuler – un peu moins en ce moment – en deux-roues. Je peux vous assurer que les voiries dans nos quartiers sont assez catastrophiques. Je m'associe aux propos qui ont été tenus et, pour ma part, je ne voterai pas le budget qui est le vôtre et les orientations qui sont les vôtres.

Madame D'ANGIO. -

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Monsieur RAVIER.

Monsieur RAVIER. -

Merci, Madame le Maire, mes chers collègues.

La campagne électorale a débuté. Si l'on en doutait jusqu'à hier, désormais nous en sommes informés. J'ai déjà répondu à la presse qui m'a sollicité hier, à propos de ces vœux que la une de Libération - excusez du peu ! C'est vraiment me faire beaucoup d'honneur - qualifie de pharaoniques.

J'assume ce choix, en rappelant qu'il fut celui issu de la volonté d'offrir aux habitants des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, aux habitants des quartiers nord qui sont effectivement méprisés par la municipalité - et pas seulement par cette municipalité -, soit méprisés, soit utilisés par la fausse opposition de gauche, manipulés : une fois dans l'année, une réunion dans une salle de spectacle municipale, à la hauteur non pas de mon ego parce que je n'ai pas encore mis mon nom sur les boîtes de pizza, ni sur les sachets de baguette, mais à la hauteur de ce que représentent ces arrondissements. La seule salle de spectacle qui était, et qui est toujours, en mesure, sinon dans notre secteur, en tout cas très à proximité, en capacité d'accueillir 2 000 personnes, et non pas 500 personnes, comme peut l'affirmer dans son article Libération, c'est le Dôme.

Et le Dôme, salle municipale, ne nous a jamais fait cadeau du moindre euro sur sa location, comme il n'a jamais été possible de négocier le coût des techniciens, que ce soient les techniciens du son ou de l'image, fournis par le Dôme, comme nous n'avons jamais pu négocier la nécessité d'assurer la sécurité des participants, quelques semaines après les attentats du mois de novembre. Donc, il y a eu un coût incompressible qui nous a, par définition, été imposé. Mais, nous l'assumons ; en tout cas, je l'assume.

Les Marseillais des quartiers nord ont eux aussi droit, une fois dans l'année, à cette réunion, qui n'est pas à la gloire du maire – certes, je m'y suis exprimé trop longtemps pour certains. Durant une heure, il y a le bilan. Et tout cela agrémenté de bonne humeur parce qu'il s'agit en réalité d'une soirée à la fois politique, dans le sens noble du terme, pas politicienne, pas électorale, mais la présentation du bilan, et l'annonce des projets qui seront ceux de l'année suivante.

Il y a aussi, je crois que l'on en a un peu parlé, la cérémonie des Phocéens d'Or, et également une soirée dansante. Donc, c'est une soirée trois en un. Nous avons mutualisé les moyens et les dépenses pour que ce soit le moins élevé possible. Ce qui fait, si l'on prend le chiffre qui a été avancé, 64 centimes par habitant.

On parle de mon ego, et donc de la communication globalement. Il a été question du magazine. Le magazine en particulier, et la communication en général, dans cette Mairie de secteur, il ne faut pas la résumer à cette seule soirée des vœux, mais à l'ensemble des 5 ou

6 années de notre mandat. A partir de là, on pourra constater, par rapport aux autres mairies de secteur ou aux autres institutions, que nous avons été très économes.

Le magazine, chez nos adversaires, dans les autres mairies de secteur, est diffusé au moins une fois tous les deux mois. On fait même appel, du côté des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements, à des vacataires pour les distribuer. Nous, c'est facturé à la transpiration militante. Je participe moi-même à la distribution de ce magazine autour de chez moi.

Toutes communications confondues, je crois que j'ai dû être le maire le plus raisonnable. Et si l'on se réfère à la mandature précédente, à notre prédécesseur, il ne se privait pas, lui, dans ce magazine, d'y inclure plusieurs pages, un genre de livret appelé « Direct du gauche ». Il était clairement annoncé que, dans le magazine, il y avait plusieurs pages réservées à l'expression politique des élus de gauche. Et je me souviens que cela allait du Conseiller d'arrondissements jusqu'à l'a députée, et jusqu'au sénateur, tous de gauche. Rien pour les autres. Payé avec l'argent des contribuables marseillais, qu'ils soient de gauche ou d'une autre tendance politique.

Donc, quand vous voulez, Monsieur MARI, nous faire la leçon, quand vous voulez monter au cocotier, il faut avoir le caleçon propre. Et en ce qui vous concerne, oser parler de détournement de fonds publics... Il est vrai que vous êtes un expert - vous, les socialistes, en tout cas -, dans sa connaissance en ayant approché celle qui a été condamnée pour cela. Je ne dis pas que vous l'avez pratiqué, vous. Vous, vous êtes en train de m'accuser de cela. Moi, je ne vous accuse pas de cela. Disons que vous avez été extrêmement patient en étant resté si longtemps auprès de celle dont vous avez porté le sac à main jusqu'à en déposer... Encore une fois, vous déclarez des guerres, et quand il faut les mener, vous désertez. C'est bien l'attitude de la gauche : on attaque et après, quand on se défend, c'est jugé insupportable et l'on s'en va.

Quand la vérité s'exprime, les couards prennent la poudre d'escampette.

(Monsieur MARI, Madame MUSTACHIA et Monsieur MAGGIO quittent la séance à 10 h 50)

On vient, on accuse et on s'en va. Quand les éléments concrets sont présentés, on préfère tourner les talons.

En matière de gestion des deniers publics, je ne dirai pas que ce serait un engagement parce que l'on pourrait m'accuser de me servir du Conseil d'arrondissements pour présenter un programme, je trouve qu'il y a là déjà un gaspillage de l'argent public, en voyant des élus, qui sont indemnisés pour assurer leur mandat et qui, pour beaucoup, ne viennent pas, n'assument pas et, pour certains ne restent que quelques minutes avant de rejoindre leur lieu de travail. Je ne sais pas si cela s'appelle un détournement de fonds publics, mais les indemnités qu'ils perçoivent, manifestement ils ne les méritent pas. Il faudra réfléchir d'ailleurs, dans les années à venir, à comment rendre aux contribuables marseillais l'argent qu'ils accordent à des élus qui n'assument pas leur mandat.

Bref ! Coût de la location, les techniciens, la sécurité, et puis, oui, un buffet qui est offert aux participants qui étaient de l'ordre de 2 000, je le répète. Madame la journaliste de Libération s'est trompée ou il y a eu une erreur de frappe. Cela arrive. Il arrive même quelquefois que l'on me floute sur les photos. On peut aussi oublier un chiffre pourtant extrêmement important. Cela vous donne un buffet à 12,50 € ou 13,50 €. On ne consomme pas du homard à 13,50 €. C'est un buffet offert une fois par an offert à la population, car moi-même, je n'y ai pas accès.

Voilà la réalité de cette cérémonie des vœux.

J'assume aussi la décrue des dépenses parce que l'on évoque le coût estimé pour une cérémonie, mais chaque année - c'est tout à fait vérifiable aussi -, une forte décrue a été opérée car nous avons tiré les enseignements de ce que nous avons réalisé, et nous avons pu nous organiser autrement. Par exemple, en faisant appel à des associations qui ont assuré, l'année dernière, un spectacle gratuitement. Nous avons pu bénéficier d'un élu, ici présent, qui a lui-même assuré bénévolement la soirée dansante. Donc, nous avons su nous adapter, de manière à ce que le coût soit nettement réduit. Il faudrait aussi m'en faire grâce. Voilà ce que je peux vous dire sur cette cérémonie des vœux.

J'ai entendu des critiques sur notre action – peut-être que Madame le Maire y répondra plus en détail - en direction des seniors. Nous apportons aux seniors des sorties entièrement gratuites. Est-ce un crime que d'accorder aux seniors quelques moments de festivités, de joie, après toute une vie de labeur, écrasés qu'ils sont par la politique d'hyper fiscalité, tant locale que nationale ? Est-ce un crime que de rendre hommage quelque part à celles et ceux qui ont tant travaillé tout au long de leur vie et, pour certains, qui ont servi sous les drapeaux ?

On nous reproche aussi d'assurer et de livrer des goûters de Noël, c'est-à-dire des goûters à des enfants.

On nous reproche désormais d'avoir une politique - parce qu'il n'y a pas que des goûters, Madame le Maire y répondra - en faveur des enfants qui, à l'occasion des festivités de Noël, et pas des festivités de fin d'année, - je crois que cela existait d'ailleurs avant -, que nous avons développées parce qu'il y a beaucoup d'enfants. En tout cas, nous faisons le maximum pour que cette fête de Noël soit un moment de joie pour tous les enfants qui souhaitent y participer, quelle que soit leur origine, quels que soient les quartiers ou les noyaux villageois. Nous nous adressons à tous les enfants, comme nous nous adressons à tous les seniors qui s'inscrivent à notre club La Fleur de l'Age, inscription gratuite à partir de 65 ans.

On nous reproche la voirie. On nous reproche de ne rien dire sur la voirie, alors que nous communiquons, et Monsieur DUDIEUZERE s'entretient tout au long de l'année avec, entre autres, les associations, et notamment les CIQ. Rien n'est décidé dans l'entre soi de cette Mairie de secteur, mais en parfaite collaboration, coopération et entente avec celles et ceux qui sont sur le terrain, notamment les CIQ.

On nous reproche tout. On nous reproche d'avoir agi pour les enfants, d'avoir agi pour les seniors, d'avoir agi sur la voirie, sous le prétexte que nous n'informerions pas l'opposition. Faudrait-il encore qu'elle se manifeste. Faudrait-il encore qu'elle souhaite savoir ce qui s'y passe.

La réalité, c'est que, sans tomber dans l'électorisme, et puisque Monsieur JOHSUA estime que lorsque l'on interroge les habitants du secteur ou, de façon plus large, à Marseille, sur la qualité, la pertinence de notre action dans cette Mairie, depuis 5 ans, et qu'il s'agirait d'une véritable déception, la réalité, Monsieur JOSHUA, est que le peuple a toujours raison, et il nous a placés en tête, au soir des élections municipales, à Marseille, et très largement en tête dans ce 7^{ème} secteur. C'est cela, la réalité. En démocratie, il n'est de vérité que populaire. Il n'est de vérité que d'expression démocratique. Et je crois que le mouvement qui est le vôtre, Monsieur JOSHUA, et les mouvements de gauche en général ne bénéficient pas d'un soutien populaire. C'est cela, la vérité.

Nous allons donc avoir quelques mois pour présenter, vous, votre bilan, et nous, le nôtre dans sa globalité, dans sa sincérité, et nous aurons donc le temps de reparler de tout cela.

Je suis, encore une fois, tout à fait fier d'avoir offert aux habitants des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements des moments de joie. Ils n'en ont pas beaucoup, au vu de la politique qu'ils subissent depuis tant d'années. Je crois que cela a été dit, par Monsieur JOSHUA d'ailleurs. Politique d'austérité, politique d'abandon, qui les conduit à survivre dans une réalité d'insécurité : insécurité physique, insécurité économique, insécurité sociale, insécurité sanitaire. Cette vérité-là, ce n'est pas la nôtre, c'est la vôtre. Et nous nous sommes employés à réduire ces fractures, comme disait le Président défunt, et je suis très fier de ce qu'a fait cette équipe. Nous aurons le temps de parler, et dans un autre lieu, de ce qui sera fait les prochaines années, en confirmant qu'au mois de janvier, les vœux auront lieu toujours au Dôme. Vous aurez la chance, cette année, de ne pas m'entendre. En tout cas, je n'aurai pas le droit de parler, mais il me reste le droit de chanter. Donc, vous n'allez pas tout à fait échapper à mon ego. Et, en 2021, nous avons pris la décision, avec Madame le Maire, de ne plus réaliser les vœux au Dôme, mais au stade Vélodrome.

(Applaudissements)

Nous demanderons à Soprano d'y chanter bénévolement. Et puisque Johnny Hallyday, malheureusement, nous a quittés, nous demanderons à Jean-Baptiste Guégan, et pourquoi pas à Jean-Pierre Papin ? Cette fois-ci, il n'aura plus la pression, il pourra venir nous

rappeler que l'Olympique de Marseille « A jamais les premiers ». Et, pour ce qui est du reste, nous ferons appel à des généreux donateurs et à des mécènes pour que cela ne coûte rien aux contribuables marseillais. Rendez-vous au Dôme au mois de janvier, et au stade Vélodrome en 2021. Merci de votre écoute.

(Applaudissements)

Madame D'ANGIO.- Merci, Monsieur le Sénateur.

Quelques précisions sur les interrogations qui sont les vôtres. En effet, la ligne 606-23 de l'alimentation est passée de 184 000 euros à 305 000 euros. Mais, si vous aviez la curiosité d'aller regarder sur les pages qui constituent ce document appelé la M14, vous auriez pu vous rendre compte que cette ligne est exclusivement réservée à l'alimentation de nos centres d'animation. Encore faut-il savoir lire ce document.

Quand je parle des centres d'animation, c'est la partie centres aérés et ALSH. La fréquentation de nos centres a augmenté, nous avons plus d'enfants, nous nous devons de leur fournir un petit-déjeuner, un goûter l'après-midi, ainsi qu'un repas le midi, et donc pour leur apporter aussi, et surtout, de la qualité, les tarifications ont un peu augmenté. Cet argent servira uniquement à l'alimentation de nos pitchouns, dans l'ensemble des centres aérés des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements.

Concernant la ligne Télécommunications, je vais être très transparente, et je vais vous dire les informations telles qu'elles sont puisque j'ai travaillé longtemps sur ce budget, depuis plusieurs semaines. La ligne Télécommunications a effectivement considérablement augmenté aussi. L'explication est la suivante : sur cette ligne-là seront imputés les frais liés aux Voisins vigilants, puisqu'une grande partie des informations sera donnée par téléphone, donc de la facturation de téléphonie. C'est pour cela que cette ligne a également augmenté.

La ligne Frais de nettoyage des locaux est passée de 1 909 euros en 2019 à 11 000 euros pour 2020, pour la simple et bonne raison que, depuis 5 ans, nous interpellons la Ville pour l'entretien des gymnases scolaires sur « à qui revient la tâche de les nettoyer ». Malheureusement, la Ville de Marseille ne nous donne pas de réponse précise sur cette question, sachant que les gymnases scolaires sont gérés par la Mairie de secteur à partir de 17 h le soir, et jusqu'au lendemain matin 8 h, reprise de l'école, et pendant les vacances scolaires et le mercredi. Le reste du temps, ce sont les enfants des écoles, avec les enseignants, qui les utilisent. Se sont accumulées des toiles d'araignée en haut des gymnases. En Mairie de secteur, nous n'avons pas le personnel compétent pour faire ce genre d'entretien, vu la hauteur des plafonds. Nous avons donc décidé qu'en 2020, il y aurait un grand nettoyage fait sur l'ensemble des gymnases qui nous sont décentralisés hors temps scolaire. J'aurais aimé partager la facture avec la Ville de Marseille, mais force est de constater que nous n'avons pas été entendus sur ce point, mais que nous ne pouvons pas laisser ni les associations ni les enfants pratiquer des activités sportives dans des équipements où la poussière règne. Le nettoyage devrait être enclenché dès les vacances de février, je l'espère.

Concernant la ligne Autres services extérieurs, elle a également augmenté. Elle concerne là aussi uniquement les ALSH, donc les centres aérés, et cela concerne uniquement les sorties qui se font à l'extérieur de Marseille, qui doivent être imputées sur cette ligne. Il est important pour nous, majorité municipale de cette mairie, de proposer à nos enfants des centres aérés des sorties de qualité, de leur proposer de découvrir Marseille déjà, puisque cela fait partie de la thématique que j'ai imposée, cette année, à nos centres aérés, pour les vacances scolaires, mais aussi de leur permettre d'aller visiter d'autres sites, à l'extérieur de la ville. Ce qui fait que le coût augmente, du fait des déplacements et du fait du nombre d'enfants supplémentaires dans nos centres d'animation. Nous sommes d'ailleurs en train de travailler - et je vous avais déjà donné cette information, il y a quelques mois - sur la transformation du centre aéré de La Batarelle. Nous avons rencontré la PMI, au mois de juin me semble-t-il, qui nous a donné un avis plus que favorable pour que ce centre devienne un centre exclusivement dédié à la petite enfance, et donc qui accueillerait exclusivement des enfants de moins de 6 ans puisqu'il n'y en a pas à Marseille, du moins très peu. De ce fait, le centre d'animation de Saint-Mitre, qui était plutôt une base de loisirs jusqu'à présent, qui accueillait les centres aérés du secteur, va devenir lui aussi un centre aéré pour la tranche d'âge supérieure à 6 ans.

Monsieur MARI est parti, c'est dommage parce qu'il a été lui aussi adjoint aux finances, pendant quelques années. Il nous interroge sur les vœux, mais on aurait pu également l'interroger sur les différents pots de départ organisés ou les différents anniversaires faits dans les centres d'animation, alors que ce n'est pas le lieu pour fêter des anniversaires. Ou éventuellement, on aurait pu avoir des explications sur la manifestation qui avait lieu, bizarrement juste au moment des vœux, qui s'appelait, je crois, Curieux de sciences. Malheureusement, Monsieur MARI n'est pas là pour nous apporter les réponses.

Je ne reviendrai pas sur le magazine. Monsieur RAVIER vous a apporté des précisions. On ne peut pas nous reprocher d'avoir fait une simple communication. En plus, on n'a pas été trop gourmand en communication, on n'a pas distribué un magazine par mois. Le magazine a été distribué par nos soins, par les élus qui sont présents dans cette salle. Et, croyez-moi, c'est lourd, un magazine municipal. Ces magazines expliquent uniquement ce que la Mairie de secteur a fait. Il relate tous les projets, toutes les manifestations, et fait un récapitulatif régulièrement des travaux de voirie qui sont réalisés par la Mairie de secteur. Nous n'avons jamais, en 5 ans et demi, nous, utilisé l'argent public pour faire de la campagne pour notre mouvement, à la différence des anciens élus jusqu'en 2014. Nous avons d'ailleurs retrouvé un tome d'une encyclopédie qui retrace à l'intérieur tous les « Direct du Gauche » financés par les contribuables. Monsieur DUDIEUZÈRE, il faudrait peut-être, au prochain Conseil d'arrondissements, le mettre à disposition sur la table.

Concernant le budget Voirie, on n'en parle pas aujourd'hui puisque c'est le budget de la Mairie de secteur, mais Madame MASSE nous a interrogés à ce sujet. Nous avons rendez-vous le 6 novembre avec Monsieur MONTAGNAC pour valider la programmation Voirie de l'année prochaine. Elle ne vous sera pas soumise pour avis, mais pour information. Je ne suis pas certaine que vous nous auriez demandé notre avis, si vous aviez été à notre place. Nous avons établi une programmation Voirie en fonction des besoins de sécurité de la population. C'est la priorité pour la réalisation de ces travaux. Nous espérons, cette année, pouvoir obtenir un minimum de 1,4 million. Nous serons fixés le 6 novembre, et je vous présenterai cela, si vous le souhaitez, lors du Conseil d'arrondissements qui aura lieu vraisemblablement la semaine du 21 novembre.

Quelques précisions parce que, ce matin, aucune question ne m'a été posée sur ce qu'on appelle « Divers ». C'est dans les Divers que les projets que la Mairie de secteur a mis en place, depuis 2014, se trouvent parce que l'on a voulu créer des lignes pour pouvoir avoir plus de transparence, notamment créer une ligne pour que vous puissiez voir, pour les seniors, combien nous dépensions, pour que vous puissiez voir combien nous dépensions pour nos enfants. Malheureusement, cela n'a pas été possible sur les documents comptables que nous avons à la Mairie de secteur. Sachez simplement qu'en 2020, ce sera encore 110 000 euros qui seront alloués pour les différentes manifestations organisées pour nos seniors. C'est plus de 200 000 euros que nous attribuons pour nos enfants, et pas uniquement pour les goûters de Noël. Nous faisons 23 000 goûters de Noël par an, pour un montant qui vous a été communiqué tout à l'heure. Mais, nous faisons aussi pour près de 100 000 euros des projets éducatifs scolaires. Grâce à la Mairie de secteur, depuis 2014, nos enfants ont pu découvrir la capoeira, des activités judo, des activités boxe, des activités d'escrime. Ils ont pu faire de l'escalade, du tir à l'arc, découvrir la fabrication de l'huile d'olive, et prochainement, iront visiter le Musée du Terroir.

Je pense que nous ne pouvons être que fiers du bilan qui est le nôtre aujourd'hui, de ce que nous avons réalisé. Sachez aussi que, dans ce budget, le budget de l'espace culturel Busserine, Monsieur JOSHUA, a été augmenté de 20 000 euros, pour que l'on ait une programmation culturelle pour nos enfants un peu plus importante en 2020. Oui, l'espace culturel Busserine fonctionne, et même très bien. Les enseignants et les enfants sont satisfaits d'avoir ce lieu pour découvrir des pièces de théâtre et d'autres représentations.

Nous reconduirons également le Défi jardins que Madame LELOUIS porte depuis plusieurs années, ainsi que tout ce qui est Challenge Boxing, spectacles de Noël, les Estivales, etc.

Je tiens quand même à revenir sur une information erronée du site Internet. Non, il n'a pas coûté 35 000 euros pour une année. C'est bien évidemment un contrat que nous avons avec eux sur plusieurs années. Et le montant qui vous a été transmis n'est pas le bon.

Je pense avoir répondu à toutes vos questions. Monsieur JOSHUA, j'invite l'archéologue, que vous êtes aujourd'hui, à venir vérifier les comptes, si vous en avez besoin. Il ne faut pas croire que l'on attend systématiquement la saisie de la CADA pour fournir les factures. Quand les non-inscrits nous ont interpellés, nous avons mis un peu de temps pour leur donner les éléments, mais ce n'est pas le courrier de la CADA qui nous a convaincus de le faire ; loin de là.

L'essence : comme je vous l'avais dit au dernier conseil où l'on a évoqué ce sujet, c'est entre les mains de la Ville de Marseille. Monsieur RAVIER n'a jamais eu cette carte essence. Bien évidemment, ce n'était point lui. Nous n'avons jamais mis une goutte d'essence dans notre voiture, comme nous n'avons jamais acheté un portable à la Fnac pour nous, élus ; que les choses soient dites. L'enquête administrative est entre les mains de la Ville de Marseille. A mon niveau, je n'ai pas eu de remontée, donc je les laisse gérer leur dossier puisque c'est à eux de le faire, étant donné qu'ils ont cette entité, n'ayant pas, personnellement, de personnalité morale et juridique au sein de cette Ville.

Cette année encore, comme l'an dernier, la Mairie de secteur organise une collecte de jouets pour les enfants de la Timone. Je remercie les élus de la majorité qui, l'année dernière, ont tous sans exception joué le jeu. En revanche, je n'ai vu aucun élu de l'opposition venir apporter un petit jouet, ne serait-ce qu'à 10 euros, pour soutenir cette action auprès des enfants hospitalisés.

Madame MASSE.- C'est une accusation.

Madame D'ANGIO.-

Non, je vous invite à nouveau à le faire. Je n'accuse personne, Madame MASSE. Je ne vous cible pas. Je parle en général des élus de l'opposition. Vous pouvez aussi participer à cette collecte. Je pense avoir toujours reconnu et dit, si c'étaient d'autres élus que de notre majorité, les choses qui sont faites. J'ai remercié Monsieur MIRON pour le stade de La Batarelle. J'en ferais de même si vous participiez à cette collecte, Madame MASSE. Sauf qu'à aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

(Intervention de Madame MASSE hors micro, inaudible)

Il est bon de dire aux Marseillais la vérité, rien que la vérité, comme j'ai pu le dire, l'autre soir, devant le collègue Jean Giono. Quand on vote pour un rapport et que l'on vient devant la population dire que l'on est complètement opposé à ce centre d'hébergement pour migrants, il faut avoir beaucoup de culot, Madame MASSE. Je suis allée vérifier le Conseil métropolitain : ce jour-là, vous étiez présente, vous aviez la procuration de votre frère, et vous avez voté favorablement. Seuls les élus du Rassemblement National se sont abstenus sur cette délibération.

Sur ce, nous allons passer au vote pour le rapport du budget.

LE RAPPORT N° 19-108 7S EST ADOPTÉ A LA MAJORITE DES VOTANTS

(Avis favorable du groupe Bleu Marine

Vote Contre du groupe Socialiste Europe Ecologie les Vert et Apparentés et des élus Debout la France.

Les élus Front de Gauche ne participent pas au vote.

Le groupe Marseille en avant est excusé.)

Le budget est donc validé. Je vous souhaite une bonne fin de journée. Je remercie mon DGS, les agents de la Mairie de secteur qui ont organisé ce conseil. Je vous invite le 30 novembre, à partir de 18 h, pour notre traditionnelle inauguration de la crèche provençale.

(Applaudissements)

(La séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 11 h 10 par Mme Sandrine D'ANGIO, Maire du 7^{ème} Secteur)